PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 346

Encadrant les énergies renouvelables

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, Dominic Alexandre, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Durham-Sud, que le règlement 346 encadrant les énergies renouvelables a été adopté.

Ce règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 novembre 2026, au 130, rue principale à Durham-Sud, Québec, J0H 2C0

Donné à Durham-Sud, ce 3e jour du mois de novembre 2026

Dominic Alexandre
Directeur général et greffier-trésorier

MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD
33, rue Principale, Durham-Sud, Québec, J0H 2C0
819-858-2044 / dg@durham-sud.com

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Dominic Alexandre, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Durham-Sud, certifie avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 3 novembre 2026, entre 8 heure et 16h30.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat en ce 3e jour de novembre 2026

Dominic Alexandre
Directeur général et greffier-trésorier